

avec la participation
de Jade

Classe de CP-CE1
Mme Saye
Sino

ABC Du POTAGER

Bulletin Municipal de Neuvic Ete 2010



Andréa



Elisa



Sarah



Manon



Samuel



Maude



Nohan



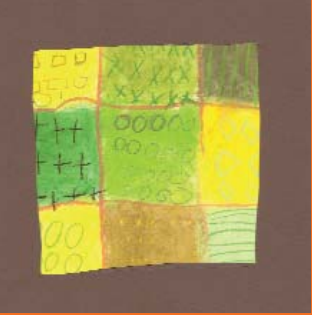
Antoine



Clémence



Flavien



Fanny



Marie-Anaé



Camille



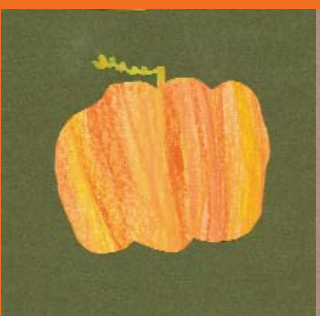
Pyméric



Samy



Yoni



Elina



Benjamin



Céline



Pierre



Marion



Marien



Elie



Maël



Loïs



Yanis

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La vitalité de notre commune témoigne de l'action de chacun de nos concitoyens, de notre tissu associatif, des structures collectives culturelles et de l'implication de la municipalité à l'écoute de toutes les initiatives.

Enseignement et culture sont des valeurs incontournables sur notre territoire. Les équipes pédagogiques de l'école primaire et du collège, accompagnées par les animateurs de la bibliothèque-médiathèque et le foyer intercommunal ont réalisé un travail remarquable en compagnie des artistes ZAD et JEAN. La couverture de ce bulletin en est l'illustration puisqu'elle reprend celle de « l'abécédaire du potager », un des ouvrages réalisés par les enfants dans le cadre de cette animation.

La mairie accueillera en juillet l'exposition réalisée par les enfants de l'école maternelle sur les monstres.

Cet été, le programme des manifestations culturelles et festives préparé par le comité des fêtes et l'office de tourisme intercommunal est particulièrement étoffé et diversifié.

L'association AMELI nous propose une série de concerts de musique classique exceptionnels.

Quant au Festival de la Luzège, son implication et sa programmation neuvicoises seront renforcées.

En point d'orgue, l'université populaire Armand GATTI présentera le fruit de son travail « Les femmes de TARNAC seront toujours les LOUISE MICHEL de nos barricades imaginaires » les 21, 22 et 23 août.

Au musée départemental de la Résistance, l'action conjuguée de l'association et des responsables de la structure a permis de compléter la scénographie existante par une évocation prenant mieux en compte les spécificités de la Résistance locale.

Pour accompagner les acteurs de la vie locale, la municipalité a pris en charge l'équipement informatique du projet 'Ecole numérique' porté par les enseignants de l'école primaire. L'aménagement du premier niveau de l'ancienne maison de foyer permet à la fanfare-banda de disposer d'un local entièrement dédié à son activité.

Alors que la phase de réhabilitation des structures communales d'hébergement touristique est terminée, le conseil municipal a décidé de développer un programme ambitieux afin de conforter l'offre et l'attrait touristiques de la commune. Restauration de la ferme d'Antiges en gîte de type 'Retrouvance' permettant d'accueillir 12 à 14 randonneurs et étude de faisabilité d'une 'baignade naturelle' à proximité du lac ont été validées par les élus.

Tous ces projets n'altèrent pas l'action au quotidien avec une programmation de voirie toujours aussi importante sur tout le territoire communal et le lancement d'une étude de rénovation complète du stade Calary et de ses abords.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été

Sommaire

Nos associations	p 3-5
Culture	p 6-7
Ecoles-Collège-Lycées	p 8
Sportivement votre	p 9
Neuvic en Images	p 10-11
Vie Municipale	p 13-14
Comptes rendus conseils municipaux	p 15-19
Programme des Festivités	p 20

Nos Associations //

Lou Cantou

Le club des Aînés de Neuvic a organisé sa sortie de printemps le 6 mai. Une très belle journée malgré la neige sur le plateau de Millevaches. La visite du cirque Valdi à La Souterraine a été très appréciée : 300 m2 de vie du cirque avec animation des personnages, animaux, fanfare, parade, chapiteau, sur fond sonore, etc ... Visite en bateau sur la Creuse jusqu'au barrage d'Eguzon et de Crozant, haut-lieu des peintres impressionnistes du XIX^e siècle, avec visite d'un atelier contemporain. Une journée bien remplie ! Le voyage annuel s'est déroulé du 8 au 12 juin dans le Pays Bigouden autour de Quimper, avec des visites quotidiennes qui ont permis de découvrir le patrimoine de la région. Le club organisera une vente des objets fabriqués par les adhérents, dans ses locaux sous la Salle des Fêtes, lors de la Fête de la Bruyère au mois d'août.

Il y a aura également une tombola. Venez nombreux. Une sortie du club est aussi prévue en septembre, ainsi qu'un concours de belote.

Le club fêtera bientôt ses 35 printemps.



Foyer Intercommunal

Le Foyer Intercommunal prend ses quartiers d'été

Ecole de Voile : stages de voile et mise à disposition de matériel. 05 55 95 82 07



Programme d'animations sportives

Lundi : badminton 20h salle omnisports

Mardi : pétanque 14h plage

Mercredi : volleyball 14h plage

Jeudi : football 14h plage

Vendredi : rando pique-nique 9h - 15h
départ Camping du Lac



Centre de Secours

Des nouvelles de votre Centre de Secours

Le 6 février dernier, le Lieutenant Garcia Jean-Paul a passé le commandement du centre de secours au Sergent Delbégue Alain.

Cette année le centre de secours à recruté Godrie Stanislas étudiant au lycée professionnel, et bénéficie de la double affectation de deux personnels : Artiges Sylvain (Puy de Dôme) et Braccelli Nicolas (Soursac).

Les Sapeurs Pompiers se sont formés en 2009 :

Les attestations

COD 1 (Conducteur engin pompe) (Neuvic): Sapeur Devalliere Sylvain, Caporal Chef Bordas Jean-Claude.

FOR 1(Formation de Formateur) (Tulle) : Sapeur Devalliere Sylvain.

UV Désincarcération (Eygurande) : Sapeur Micheli Pauline.

Journée Zonale (Bordeaux) : Sergent Delbégue Alain.

Formateur lot de sauvetage (Ussel) : Sergent Plazanet Damien, Sapeur Devalliere Sylvain.

Les diplômés

Secours en équipe de niveau 1 et 2 (Neuvic) : Sapeur Baillet Nathalie, Sapeur Detour Florent, Sapeur Prugneau Elise.

Équipier Sapeur Pompier Volontaire (Neuvic) : Sapeur Baillet Nathalie, Sapeur Detour Florent, Sapeur Prugneau Elise.

FDF 1 (équipier feux de forêt) (Meymac) : Sapeur Baillet Nathalie, Sapeur Prugneau Elise, Sapeur Styza Nicolas.

COD 1 (Egletons) : Caporal Detour Stéphane, Sapeur Torres Amandine.

FDF 2 (Chef d'agrès feux de forêt) (Meymac): Sergent Plazanet Damien.

Chef d'équipe Sapeur Pompier Volontaire (Neuvic) : Sapeur Coste Rémi, Sapeur Decrouy Jean-Michel, Sapeur Micheli Pauline, Sapeur Styza Nicolas.

Le Caporal Roy Jacques à reçu une mention honorable pour acte de courage et de dévouement ainsi que la médaille de la préfecture de la Corrèze.

En 2009 les personnels du Centre de Secours sont intervenus 211 fois auprès de la population.

Les projets matériels pour le Centre de Secours sont l'aménagement d'une cuisine et l'aménagement des extérieurs.

Le bureau de l'amicale des Sapeurs Pompiers à été réélu, les nouveaux membres sont:

Mademoiselle Prugneau Elise, Présidente.

Mademoiselle Micheli Pauline, Secrétaire

Monsieur Decrouy Jean-Michel, Trésorier.

En raison d'un manque de personnel, les membres de l'amicale du Centre de Secours de Neuvic n'ont pu visiter toute les communes lors du traditionnel passage des calendriers, c'est pourquoi nous remercions les personnes de nous avoir fait parvenir leur contribution.

// Nos Associations

Comité des Fêtes

2010 et déjà bien entamé et le comité des fêtes fait de son mieux pour proposer des animations diverses.

C'est ainsi que le bal folk organisé au mois d'avril a connu un vif succès et les danseurs de danses traditionnelles ont pu danser jusqu'à une heure avancée de la nuit, précision faite que les organisateurs avaient préparé des crêpes pour permettre de se ravitailler en cours de soirée.

Puis la 6ème Fête des Plantes et des jardins a, cette année encore coloré et animé le Champ de Foire grâce aux nombreux horticulteurs qui avaient fait le déplacement, mais aussi aux nombreux stands d'art et de produits régionaux. Sous la halle se tenaient l'exposition et le concours photos, aux côtés de la bibliothèque (qui présentait le travail des élèves des écoles de Neuvic avec la confection d'un livre potager, mais aussi l'écriture d'une nouvelle

policrière, là aussi, l'énigme était dans le jardin) et du CPIE qui nous faisait découvrir la culture sans pesticide. L'après-midi les amis musiciens de la Fanfare de NEUVIC accompagnaient et ce, sans ménagement, le deuxième lâcher de ballons. A cette occasion, le Comité des Fêtes récompensait Emilie ESTRADÉ demeurant à PALISSE, son ballon, lâché l'année dernière, était revenu depuis l'Allemagne où il a été trouvé dans des vignes, et un très gentil message l'accompagnait.

Le 04 Juin, toute la salle des fêtes résonnait aux rythmes de DJ SEPH pour une grande soirée dansante, bien appréciée du public neuvicois, qui s'est également régala des gourmandises préparées par les membres de l'association.

Le mois de juillet approche, et viendra le moment de la Fête du Pain qui se tiendra, sur le Domaine de Mialaret,

avec le désormais traditionnel vide grenier brocante qui grandit d'année en année (pourvu que la météo ne joue pas les trouble-fêtes).

Le 23 juillet, le comité des fêtes participera à la soirée inter-association avec l'organisation d'un repas dansant qui se tiendra au champ de foire, mais, encore un peu de suspens quant au menu.

Les fêtes de la Bruyère auront lieu les 6, 7 et 08 août, mais le programme n'étant pas encore totalement bouclé, il est trop tôt pour en parler, mais bien que placée sous le signe de la musique, il y en aura pour tout le monde.

Matthieu Perrier, Président, et toute son équipe vous souhaitent un très bon été ensoleillé.

Association des Gorges de la Haute Dordogne

L'Association des Gorges de la Haute Dordogne, présente depuis 15 ans sur le territoire Neuvicois, continue d'assurer ses missions auprès des communes, des associations, des collectivités et des particuliers dans les domaines de l'environnement et de la nature.

Entretien parcs et jardins, entretien berges de rivières, travaux sylvicoles e.t.c...

Une équipe compétente et expérimentée associe le volet social dans le cadre de l'insertion de population en difficulté avec un travail de qualité pour le compte de l'ensemble de notre clientèle qu'elle soit publique ou privée.

Plus de 15 collectivités et 150 particuliers nous ont renouvelé leur confiance pour réaliser leurs travaux dans le cadre d'un contrat annuel.

En 2010 comme pour les autres années nous assurons nos missions, avec le même souci de qualité et comptons sur le soutien de tous (collectivités et particuliers) pour pérenniser les services que nous assurons dans leur efficacité et leur vocation sociale.

A votre service à NEUVIC
téléphone : 05 55 95 08 39
Mail : assoghd@club-internet.fr

Fanfare Banda de Neuvic

La Fanfare-Banda de Neuvic a pris possession avec bonheur, de son nouveau local de répétition au 6 impasse de la Fontaine du Berger, à côté de l'Espace Multimédia et du Foyer des jeunes. Les répétitions ont lieu les mercredis et vendredis soirs à partir de 21h. Toute personne intéressée par la pratique de la musique peut se présenter à ces moments là pour se renseigner, ou bien par téléphone au 06 31 96 07 76 ainsi que sur notre site web : www.fanfare-banda.com

DATES	LIEUX	HORAIRES SUR PLACE
Sam 5 juin	Aurillac puis Pleaux	12h / 21h repas midi et soir
Dim. 13 juin	Ydes, Lagnac	17h30 / 19h30
Dim. 20 juin	Chirac-Bellevue	11h30 / 12h30
Dim. 27 juin	Treignac	10h / 18h30
Dim. 4 juillet	Raulhac	journée
Dim. 18 juillet	Liginiac	Vers 11h, repas et après-midi
Dim. 25 juillet	Lanobre	17h / 22h
Dim. 1er août	Sérandon	21H
Sam. 14 août	Hautefage	19h / 23h
Dim 15 août	Peyrelevade	Après-midi et soir
Sam. 21 août	Saignes	18h / 22h
Dim. 22 août	Saint-Privat	17h / 23h
Dim. 29 août	Saint-Saturnin	11h / 18h

Nos Associations //

Association de service à domicile

L'ADMR : UN SERVICE POUR MIEUX VIVRE CHEZ SOI !

- L'association locale ADMR du canton de Neuvic emploie 25 aides à domicile qui interviennent auprès de plus de 100 personnes

Pour apporter :

-un soutien matériel dans les actes de la vie quotidienne (entretien de la maison, préparation des repas, aide à la prise de repas, au lever, au coucher, à l'habillement, repassage, courses,...)

-un soutien moral : rompre l'isolement, être à l'écoute et accompagner dans un climat de confiance.

Pour assurer un lien avec les autres intervenants à domicile.

Pour faciliter-en cas d'urgence pour assurer le maintien à domicile après une hospitalisation

L'association se charge de l'ensemble des formalités administratives liées à interventions de l'aide à domicile, Elle assure, si besoin, la permanence du service en organisant les remplacements lors de l'absence de la salariée.

Pour tout renseignement concernant les interventions (organisation - coût - prise en charge par les caisses de retraite - APA) vous pouvez contacter l'ADMR au 05 55 72 56 93.

Restos du Coeur



Pour la campagne hivernale 2009-2010, les Restos du Cœur, impasse de la Fontaine du Berger, ont pu aider 35 familles pour environ 6 000 repas. Grâce aux collectes alimentaires nous avons pu améliorer les donations pour ces personnes en difficulté.

Merci à tous

Le responsable Rqjouaq Didier



Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

NEUVIC a célébré le 48ème anniversaire du 19 mars 1962

Vendredi 19 mars, les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie du Comité Cantonal de Neuvic ont commémoré le 48ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie au monument aux morts, en présence de M. Henri Roy, maire et conseiller général, Mme Suzanne Barbanceys, Présidente de l'Association Autonome des Anciens Combattants, M. Marcel Couturas, Président du comité cantonal de la FNACA, des anciens d'A.F.N., des associations d'anciens combattants, des conseillers municipaux et des portedrapeaux.

Les Neuvicois ont manifesté par leur présence leur attachement à ce culte du souvenir, ils n'oublient pas cette guerre qui a duré plus de 7 ans où 30.000 de nos camarades ont trouvé la mort.

La cérémonie a débuté par la lecture de l'ordre du jour n°11 du Général Ailleret par M. Couturas et du manifeste national de la F.N.A.C.A.

Un dépôt de gerbes a eu lieu au pied du monument aux morts, Place de la Mairie, ainsi qu'au monument, à l'orée du Puy Chaffaud. M. Guillon de la fanfare banda, exécuta les différentes sonneries.

La cérémonie s'est achevée dans le hall de la mairie où les participants sont venus apprécier un vin d'honneur offert par la Mairie.



Le dépôt de gerbes
Cérémonie du 19 mars



Repas dansant du 9 avril

REPAS DANSANT

C'est le 9 avril dernier, qu'avait lieu dans la salle polyvalente de Neuvic, le repas dansant organisé par le comité cantonal F.N.A.C.A. de Neuvic.

Un franc succès pour cette manifestation qui a rassemblé plus de 130 convives autour d'une succulente paëlla. Les comités cantonaux de Meymac, Lapleau et Ussel avaient répondu présents à l'invitation de celui de Neuvic. De plus, Henri Roy, maire et conseiller général, avait tenu à honorer cette soirée par sa présence. L'animation musicale avait été confiée à Serge Sabatier et son orchestre.

Le comité F.N.A.C.A. et son président remercient toutes les personnes qui par leur présence et leur aide ont contribué à la réussite de cette soirée.

Le 19ème Congrès Départemental de la FNACA se déroulera le dimanche 19 septembre 2010 à Bort-les-Orgues. Il sera présidé par M. Wadislav Marek, Président national de la F.N.A.C.A.

// Culture

Nouvelles réalisations pour le Musée départemental

Le Musée est entré dans une nouvelle phase de son existence depuis quelques mois. Nous présentons ici une partie des réalisations en cours.

Comme cela avait été annoncé, et en tenant compte des remarques des visiteurs, le musée et l'Association du musée, désormais organiquement séparées, oeuvrent pour une amélioration de la scénographie. En effet, si la contextualisation des événements était appréciée, il manquait au nouveau musée certains éléments locaux particuliers. Progressivement, les spécificités locales réintègrent le musée. Le travail est long car de nombreuses recherches complémentaires sont parfois nécessaires et la mise en forme oblige à recourir à des professionnels. Le financement de ces opérations est assuré par l'Association du Musée et ses membres interviennent

aussi directement au niveau technique. L'un des objectifs de la mise en place d'un nouveau musée était de faire connaître la Résistance et le territoire aux jeunes générations. Pour ce faire, le Musée devait se rapprocher plus encore des établissements scolaires. Grâce au travail d'un universitaire stagiaire, le musée a produit un guide pédagogique présenté à l'Inspecteur d'Académie au début du printemps. L'Education nationale a ainsi répercuté immédiatement à l'ensemble des établissements départementaux les caractéristiques du Musée et l'intérêt de ce dernier pour les élèves de différents niveaux. Par ailleurs, pour faciliter les déplacements, le Conseil général a débloqué des fonds pour aider les établissements scolaires qui souhaitent se rendre au Musée de Neuvic.

Un autre point était le développement de la documentation, nécessité absolue lorsque l'on s'adresse à des classes. Grâce à la Bibliothèque départementale de prêt, un millier d'ouvrages historiques

anciens a été basculé dans les fonds du Musée. La Mairie de Neuvic a d'ailleurs accordé une subvention à l'Association pour compléter ce fonds. De plus, un fonds unique en Corrèze concernant l'agriculture a été récupéré depuis l'automne. Il s'agit à la fois de se rapprocher des établissements relevant du Ministère de l'Agriculture et d'apporter un soutien documentaire au projet du Musée des techniques agricoles.

Actuellement, le Musée travaille à la mise en place d'une exposition importante consacrée à Henri Queuille, exposition souhaitée par le Conseil général de la Corrèze. Tout d'abord, l'exposition sera visible à l'Hôtel du Département dès les Journées du Patrimoine. Ensuite, après quelques mois comme exposition itinérante, les éléments qui manquaient au Musée intégreront l'exposition permanente.

Rémi Fourche,
Directeur du Musée



« Les femmes en noir de Tarnac » à l'Université Européenne de création d'Armand Gatti

Depuis le 5 juillet l'aventure artistique a commencé, au sein des murs du lycée agricole Henri Queuille, pour trente stagiaires et le poète Armand Gatti. Ce projet en germe depuis plusieurs années sur le territoire Corrèzien, arrive cet été à son aboutissement, à Neuvic.

En 1942, le poète qui a alors dix sept ans, rejoint le maquis de la Berbeyrolle sur le plateau de Millevaches. Sa valise remplie de livres et de poèmes, il ne sait pas encore l'importance que la création, l'écriture, le langage allait avoir dans sa vie, et que celle-ci bien des années plus tard le ramènerait dans cette région. Fruit de nombreuses rencontres avec le cercle Gramsci, de Limoges l'association Peuple et Culture, le maire de Peyrelevade Pierre Couteau et bien d'autres encore, les retrouvailles se scellent définitivement entre Gatti et la Corrèze dès 2006. Après une première résidence d'écriture à Peyrelevade en 2009, tout s'accélère et une université d'été est programmée en 2010. L'association « le Refuge des Résistances Armand Gatti » est alors créée pour porter le projet. Plusieurs partenariats se sont formés tel le lycée agricole - fer de lance de l'opération et qui assure aujourd'hui l'accueil de la résidence avec le soutien de la Mairie. En exergue au texte qui va être monté, Gatti a choisi d'écrire : « Les femmes en noir de Tarnac seront toujours les Louise Michel de nos Barricades imaginaires ». Après Malraux, qui en parla lors de son discours au Panthéon pour Jean Moulin, Gatti propose un thème peu abordé mais non moins important : la résistance des femmes dans les maquis de la Résistance.

Des actions déjà réalisées

Les mois de mai et juin ont fait éclore de nombreuses actions en particulier sur la commune. Un lieu d'abord, « le refuge des résistances », qui a ouvert ses portes à toute personne désireuse de connaître l'œuvre de Gatti mais aussi de faire partager ses propres lectures. Le local, prêté par Point de Vue et situé sous le cinéma, propose une exposition sur le poète et les arbres, « Gatti-sous-bois » des ouvrages empruntables et des projections sur les autres résidences effectuées par l'artiste.

Citons ensuite les moments de discussions, qui ont permis l'échange et le débat au café de la Poste, lors des deux cafés philos. Les écrans du cinéma « Le Paradiso » ont aussi projeté durant trois jours des films de Gatti. Permettant ainsi d'appréhender Gatti - réalisateur avec des œuvres connues comme « l'Enclos » mais aussi moins connues comme « la Dernière nuit » de la série de « La première lettre » tourné, chanté par des moines de l'Abbaye de Tamié qui se trouvent être aussi, à plus de 35 ans de distances les Moines tragiquement assassinés à Tibhérine. De nombreuses autres actions ont maillé ces derniers mois : interventions dans les classes, prises de contact avec le Centre de détention d'Uzerche, avec des étudiants du lycée agricole et des détenus de la prison d'Uzerche.

L'université d'été

En l'espace de quelques jours une arche de Noé s'est formée à Neuvic. Les espagnols côtoient les algériens qui côtoient les suisses, une canadienne et un russe. Des jeunes du Plateau, du lycée agricole, du lycée technique Saint Exupéry de Limoges, ainsi qu'un ancien détenu de la prison d'Uzerche ont ensuite rejoint l'équipe. Ce groupe très cosmopolite nous promet bien des surprises pour une représentation qui devrait avoir lieu les 21-22-23 août à la salle des fêtes de Neuvic. Le temps est pour l'instant à l'apprentissage et à la découverte, avec le matin des séances en compagnie d'un maître de Kung Fu et l'après midi des ateliers sur la voix et l'improvisation avec Amand Gatti et des intervenants. Enfin autour de tout cela des séances seront ouvertes aux personnes qui en s'inscrivant, pourront, si elles le souhaitent participer à un bout de l'aventure. Des débats, colloques seront ouverts à la population. A chacun de s'approprier le projet et de faire part de ses propres expériences. Pour tous renseignements un numéro de téléphone : 06 85 29 86 35.

Cette Université a pu être réalisée grâce au partenariat avec le lycée agricole et forestier de Meymac et de Neuvic et la ville de Neuvic. Avec l'aide de la DRAC du Limousin, le programme jeunesse en action de L'Europe, la communauté de commune des Gorges de la Haute Dordogne, le conseil général de la Corrèze, le conseil régional du Limousin, la ville d'Uzerche, le centre de détention d'Uzerche et le Parc Naturel régional du plateau de Millevaches.

Je bouquine à la plage

Du 8 Juillet au 19 Août

La bibliothèque propose un point lecture les jeudis après-midi à la plage de 14h à 17h.

La bibliothèque sera fermée au public le jeudi toute la journée

Nos Festivals de l'été

MILLESOURCES ET DORDOGNE

Programmation de concerts de musique classique sur Neuvic et le territoire.

Festival off avec conférence soirée jeunes solistes

Académie de Musique en résidence au Lycée Agricole

Infos 05.55.95.88.08

FESTIVAL DE LA LUZEGE

Programmation de concerts et spectacles sur Neuvic et le territoire.

Restitution du travail des stagiaires

Infos 05 55 46 09 39

Bibliothèque Médiathèque-Foyer Intercommunal

En décembre avait lieu la première rencontre entre les classes de l'école primaire, les 6ème du collège et Didier Jean et Zad pour un projet ambitieux : «Créer un livre : de l'idée à la réalisation». A l'initiative du Foyer Intercommunal et de la Bibliothèque de Neuvic, les enseignants du primaire, la documentaliste et Mme Hocmelle, professeur de français, au collège ont adhéré avec enthousiasme à cette idée.

Connaissant le travail de qualité de Didier Jean et Zad, auteurs-illustrateurs corréziens, dont vous avez pu voir l'exposition au Château de Sédières «*J'ai fait un rêve*» et vous pourrez découvrir leur nouvelle exposition «*C'était écrit comme ça*» à la Médiathèque Intercommunale de Tulle cet été, nous souhaitons qu'ils puissent apporter leurs talents et leurs conseils avisés à ce projet.

C'est ainsi qu'ils sont revenus pour une deuxième rencontre afin de contrôler le déroulement et l'avancement des divers projets.

A l'école primaire, après la première rencontre, il est vite apparu nécessaire d'approfondir le travail et de revoir plus souvent Didier Jean et Zad. Le soutien de la DRAC et de l'inspection académique a permis deux rencontres supplémentaires.

Et c'est ainsi que le 22 mai vous avez pu découvrir à la médiathèque l'exposition des oeuvres issues de ce travail.

Les CP-CE1 de Mme Gaye ont présenté un abécédaire du potager qui fait d'ailleurs la couverture de ce bulletin. Les CE2 avec M. Barraud ont imaginé une intrigue policière qui se déroule aussi au potager. Ils en ont écrit le texte et fait les illustrations.

Les CM2 de Mme Becharias ont livré leurs «souvenirs d'enfance» dans des textes personnels réels ou imaginaires.

Les 6ème avec Mme Hocmelle présentaient un recueil de contes personnalisés avec une illustration de chaque personnage principal.

Dans toutes ces classes, Didier Jean et Zad ont contribué à l'aboutissement de ces réalisations.

Le succès était d'ailleurs au rendez-vous ce samedi 22 mai où parents, enfants et visiteurs sont venus rencontrer les auteurs et faire dédicacer leurs ouvrages.

De nombreux curieux ont pu découvrir l'exposition qui s'était déplacée exceptionnellement au Champ de Foire pour la journée de la Fête des Plantes.

L'accueil enthousiaste des participants et du public nous amène à réfléchir à de nouvelles actions.

Affaire à suivre...

Bibliothèque à domicile

Vous habitez sur la commune de Neuvic, dans le bourg ou à la campagne

Vous aimez lire mais

Vous ne pouvez pas vous déplacer

La bibliothèque vous propose vous apporter à domicile, une fois par mois, des ouvrages choisis avec vous.



Vous êtes intéressé : appelez nous au 05.55.46.09.12 ou renvoyez nous le coupon ci-dessous.

Je suis intéressé(e) par la Bibliothèque à domicile

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tel :

coupon à renvoyer à :

Bibliothèque de Neuvic - Impasse de la Fontaine du Berger - 19160 Neuvic

// Ecole - Collège-Lycées

Ecole Primaire de Neuvic

L'école élémentaire à l'heure du numérique

L'école élémentaire de Neuvic a été l'une des 40 écoles du département à bénéficier, en 2009, du plan « Ecole Numérique Rurale », destiné à équiper les écoles de communes de moins de 2 000 habitants d'un matériel informatique de pointe.

Ce matériel est composé d'un Tableau Blanc Interactif qui permet d'intégrer des outils multimédias (images, textes, sons, vidéos...) dans des documents destinés à une présentation collective, d'une "Classe Mobile" composée de 10 microordinateurs portables, en réseau avec un système de supervision, d'une connexion ADSL sécurisée, d'un certain

nombre de périphériques, de logiciels et de ressources en ligne.

Les intérêts pédagogiques sont nombreux :

- Interactivité : faire agir et réagir l'élève. Permet de manipuler, modifier tout type de supports visuels de qualité ;
- Meilleure participation, plus grande motivation, notamment pour les élèves en difficulté scolaire ;
- Permet aux élèves d'accéder aux "Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education" qui font partie intégrante du Socle Commun des apprentissages et des programmes 2008 de l'école élémentaire ;
- Utilisation de ressources "en ligne" ou

de logiciels spécifiques dans tous les domaines scolaires.

L'acquisition de ce matériel implique une autre façon de concevoir les séances menées en classe. Un temps plus ou moins important d'autoformation pour maîtriser ces nouveaux outils est nécessaire pour les enseignants. Quoiqu'il en soit, tout cet équipement ne reste qu'un outil au service de l'apprentissage de l'enfant. Ce matériel ne remplace ni les livres, ni les cahiers mais les complète.

Ecole Maternelle

Quoi de neuf à l'Ecole Maternelle ?

Suite à un projet Arts plastiques conduit avec Monsieur David Molteau intervenant Artothèque, l'Ecole Maternelle a présenté une exposition sur les monstres du samedi 26 juin au vendredi 2 juillet 2010 à l'Ecole. L'exposition se poursuivra dans le hall de la Mairie tout le mois de Juillet puis à la médiathèque du 3 au 14 août.

La classe des moyens grands a participé au petit tour U.S.E.P le jeudi 20 mai ; parcours pédestre à Saint-Exupéry-les-Roches de 5.5 Km le matin, pique-nique et tour du lac de Ponty à Ussel l'après-midi.

Durant l'année scolaire l'ensemble des classes a assisté à trois concerts J.M.F à la salle polyvalente de Neuvic.

Grâce au projet Académique « Ecole et Cinéma » le film 1.2.3 Léon a été projeté aux enfants au cinéma de Neuvic.



Lycée Agricole Henri Queuille

Un nouveau diplôme

La rentrée 2010 sera celle de l'ouverture du baccalauréat professionnel gestion des milieux naturels et de leur faune avec plusieurs options : faune terrestre, faune aquatique et entretien-valorisation des espaces naturels. Ce nouveau diplôme s'inscrit dans la rénovation de la voie professionnelle et correspond à la création des nouveaux métiers verts, il poursuit néanmoins les formations liées à la gestion de la faune dans les espaces naturels.

Année de la biodiversité

• Les 21 et 22 mai derniers, le lycée agricole a organisé deux journées consacrées au thème de la biodiversité. Au cours de ce festival, de nombreuses animations ont rassemblé un public venant de tout horizon : les scolaires pendant la journée du vendredi, les professionnels et passionnés lors de la conférence autour de la problématique : la biodiversité en Limousin, quel avenir ? - en soirée. Le lendemain, le grand public a pu bénéficier de 2 randonnées découvertes pour une sensibilisation à la faune et à la flore tandis que de

nombreux candidats se sont essayés au concours de reconnaissance de végétaux et ont été chaleureusement récompensés par Monsieur François HOLLANDE, Président du Conseil Général, Madame Bernadette BOURZAI, Sénatrice et Madame Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD, Conseillère Régionale. Un concert organisé par l'association AMELI a emporté un vif succès auprès de l'assemblée présente et l'évènement s'est terminé au cinéma le Paradisio avec la projection du film « green » qui a largement marqué les esprits, en présence du réalisateur Patrick ROUXEL.

• C'est finalement une véritable réussite pour l'établissement qui a souhaité partager son expertise dans le domaine du développement durable avec la population ; cet événement a été largement relayé dans les médias et a mobilisé de nombreux élus du territoire.



Judo Club Neuvic (JCU)

Alexis Magne (médaille de bronze) a participé à la remise des récompenses benjamins à Marcillac la Croisille le lundi 24 mai (au programme : accro branche, canoë, course d'orientation, tir à l'arc...) encadré par Sébastien Fonmartin.

Manon Cuisinier termine 3ème au tournoi d'Objat : le 16 mai 2010 (en mini poussine)

Manon et Mylène Cuisinier ont participé au stage avec Teddy Riner (champion du Monde de judo) à Objat le 15 mai 2010.

Le samedi 12 juin le club organise une journée de détente pour les judokas et amis au stade de Sarroux (balade en VTT, pique nique, tournoi de foot et pétanque)

La traditionnel remise des ceintures pour les judokas a eu lieu le mercredi 16 juin 2010 au dojo d'Ussel.

Les cours reprendront en septembre 2010 à la salle polyvalente de Neuvic.

Cours les mercredis matins (dispensés par Sébastien Fonmartin diplômé d'état en judo/jujitsu)

4/7ans : 10h00 à 10h45 - 7/12 ans : 10h45 à 11h45

« 2 séances d'essai gratuites avec prêt d'un kimono »

Cours ados/adultes (judo/jujitsu et Taïso) : Bort les Orgues et Ussel.

Contact : 06/19/92/27/65

Site Internet (infos/photos) : www.judoplateaubortois.fr



Union Sportive Neuvicoise



Le rugby Neuvicois vient de terminer la saison 2009 / 2010 sur une bonne note pour les garçons qui ont fini troisième du championnat territorial du Limousin, ce qui leur a permis de participer aux championnats de France 1ère série, et terminer honorablement en 16ème de finale de ce championnat s'inclinant à Villefranche de Rouergue devant l'équipe du Coq Leguevinois champion 1ère série de Midi Pyrénées par 46 à 6, score respectable pour nos joueurs Neuvicois qui ont donné le meilleur d'eux même face à une équipe de niveau supérieur. C'est avec les félicitations de tous que nos joueurs terminent cette saison, avec l'envie de prendre des vacances bien mérités et se donnant rendez-vous fin août pour la reprise d'une nouvelle saison. L'équipe masculine de l'U.S.NEUVIC évoluera en 1ère série pour 2010 / 2011.

Nos « coccinelles » ont concouru cette saison dans une poule de 2ème division nationale de niveau très élevé ou elles ont courageusement fait face, malgré le renouvellement de l'équipe, le manque d'effectif, et une présence insuffisante aux différents entraînements, ce qui rendait difficile la cohésion de l'équipe. Terminant dernière de la poule du sud ouest, nos filles ont fait preuve de ténacité et d'un formidable courage pour répondre à toutes les convocations de la compétition. C'est donc un repos bien mérité que nos coccinelles vont apprécier, avec les félicitations de tous pour leur détermination dans ce championnat difficile. Nous comptons sur leur force de persuasion afin de recruter de nouvelles joueuses et assurer l'effectif de la saison prochaine.

L'équipe féminine de l'U.S.NEUVIC est maintenue en 2ème division nationale pour 2010 / 2011.

L'école de rugby de l'U.S.Neuviç toujours en partenariat avec l'U.S.Ussel, Meymac, Merlines, attend de nouvelles inscriptions à la rentrée pour remonter les effectifs, en baissent cette année. L'assemblée Générale de l'association se tiendra le vendredi 25 juin à la salle des fêtes de NEUVIC à 18h, ou nous désirons une arrivèe massive de nouveaux dirigeants, afin de rajeunir et remplacer l'équipe existante.





Fête des Plantes



Fleurissement



Inauguration des locaux de la Fanfare et des Restos du Coeur



L'école primaire numérique



Aménagement des points de tri sélectif et de collecte

*Fin des travaux
Rue des Ganottes et
rond point d'Ussel*



EN IMAGES

Rénovation des bâtiments de l'Ecole de Voile et du poste de Secours



Didier Jean et Zad
à la Bibliothèque



Exposition du travail des classes de
l'école primaire et du Collège



Diplôme d'honneur des Anciens Combattants de la
Seconde Guerre Mondiale

S. Barbanceys, R. Michelou, A. Vermillard, J. Magnol,
J. Faggiani, M. Rougier, R. Ollier, J. Couly, H. Reymond,
G. Cauty, A. Rougerie, H. Chassac, J. Chaland

La Commune de Neuvic récompensée par une Marianne d'Or



Statue d'Angers

"Marianne d'Or" 2010

Campings Municipaux



Depuis le 1er mars 2010, date d'ouverture du Camping du Lac, de nombreux touristes sont venus nous rendre visite. Pour certains c'était la première fois. La fréquentation des camping-caristes est en augmentation, grâce notamment au bouche à oreille, car très peu de campings ouvrent si tôt dans la saison sur notre territoire. Nous avons accueilli en mai, durant le pont de l'Ascension, une cousinade

d'environ 75 personnes de 17 départements différents aux Gîtes d'Ursanges pour l'hébergement et au Restaurant du Lac pour la restauration. Ils sont repartis très satisfaits de l'accueil et surtout du package proposé. Ce qui prouve qu'à Neuvic nous pouvons offrir des formules complémentaires par rapport aux besoins des touristes. Une autre cousinade est d'ailleurs prévue en août.

Des personnes pratiquant le canoë à voile sont également venues passer un week-end prolongé au Camping du Lac fin avril en mobil-home et chalet.

Début juillet, un club canin a décidé de séjourner du 1/07 au 05/07 avec des chiens terre-neuve. Ils feront des exercices de sauvetage tous les jours dans l'anse face au Champ de Tir. Venez nombreux les admirer pratiquer cette activité.

Depuis 2 ans, le Camping municipal du Lac est référencé Camping Qualité. Cette association a choisi d'organiser ses portes ouvertes en Corrèze et a demandé aux campings concernés par ce label de poser leur candidature pour recevoir la délégation le 17 juin. Nous sommes fiers d'avoir été sélectionnés et d'avoir reçu la délégation et les médias. A travers leurs articles et reportages, ils font connaître notre territoire et ce label.

Pour cette saison, le camping municipal du Champ Pigeonnier a subi de nouveaux aménagements concernant les emplacements. Des panneaux signalétiques font leur apparition. La manifestation canine du Doggen Club aura lieu comme chaque année au Camping du Champ Pigeonnier les 18 et 19 septembre.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte toute l'année. Ses services sont gratuits pour les particuliers et payants pour les entreprises : artisans et commerçants (tarifs disponibles à la déchetterie).

Le service vous propose des enlèvements d'encombrants toute l'année et gratuitement dans une limite de 3m3 et des enlèvements payants sur commande : Inscription à la déchetterie.

Depuis 2009, la déchetterie prend en charge vos déchets d'activité de soins et récupère les déchets toxiques tels que : peinture, colle, acide, base, huiles alimentaires...

Travaux de broyage des végétaux : prestation payante sans limite de quantité et ne concernant que les déchets des tailles. Tarifs :

25 € par camion de 8m3 (plein ou non);

27 € / heure : location du broyeur avec un agent pour les particuliers et les communes.

32 € / heure : Location du broyeur avec un agent pour les entreprises.

12 € / heure : agent supplémentaire

Plusieurs projets sont actuellement en cours d'étude :

- création d'une plateforme de broyage et de compostage avec possibilité de redistribution des produits et de mise à disposition de composteurs individuels afin de limiter les coûts de traitement des végétaux ménagers ;
- création d'une ressourcerie pour évacuation et traitement des déchets dits « tout venant » qui sont de plus en plus coûteux.
- création d'un blog ou un site internet pour permettre une communication plus réactive.

Pour nous joindre :

Sivom du Riffaud - Déchetterie de Neuvic

1, rue de la réserve - 19160 Neuvic

Tel/ fax : 05 55 95 03 52

Mail : dechetteriedeneuvic@orange.fr

TRI SELECTIF

Des bornes sont à votre disposition sur chaque commune.

- Bornes JAUNES : corps creux : bouteilles et flacons en plastique, briques (tétra), boîtes de conserves, canettes en aluminium
- Bornes BLEUES : corps plats : journaux, magazines et cartonnages
- Bornes VERTES : verre : bouteilles et bocaux en verre.

Horaires d'ouverture

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8h30-12h	FERME	8h30-12h	FERME	8h30-12h	8h30-12h
Après-midi	13h30-17h		13h30-17h		13h30-17h	de mai à octobre inclus 13h30-17h

Permanences des Services

A.D.A.P.A.C

Un lundi par mois de 15h45 à 17h
Tel : 05 55 17 63 90

ADASEA

1er mardi de chaque mois de 9h à 12h salle annexe de la Perception

ADIL 19

Les 1ers lundis de trimestre en mairie de 10h à 12h

ADMR

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
Tel: 05 55 72 56 93

Assistante Sociale Conseil Général

Mardi au Centre Médico-Social de 8h30 à 12h et sur rendez-vous - Place Henri Queuille

Assistante Sociale de la Mutualité Agricole

2ème mercredi du mois le matin immeuble Groupama

Caisse Primaire d'Assurance

Maladie

Mardi matin de 9h30 à 10h30 à la mairie

FJT Formation

Mercredi toute la journée à la Mairie sur rendez-vous
au 05 55 72 21 77

Habitat

Le premier mardi du mois dans les locaux de la Communauté de Communes à la Croix du Tilleul de 10h à 12h30, Nathalie Garcelon, Conseil Général de la Corrèze, répond aux questions des particuliers concernant les prêts, subventions... en matière d'habitat

Mairie

Service Action Sociale

Mardi et Vendredi

Service Urbanisme

Vendredi

Permanence assurée toute la journée aux horaires d'ouverture de la Mairie par Aïcha Estrade

Mission Locale

1er et 3ème vendredi du mois à partir de 9h
Place Henri Queuille sur rendez-vous au 05 55 96 27 69

PAIO

2ème et 4ème vendredi du mois
Tel : 05 55 96 27 69

Point Information Jeunesse

Mardi- Jeudi- Vendredi : 16h-19h

Mercredi : 14h-19h

Samedi : 14h-18h

Place du Chevrier -

Tel : 09 60 19 41 28

Informations, Orientation, Emploi, Formation continue, Vie quotidienne (logement, transports...), Loisirs et sports, Vacances, Voyages

Relais Emploi Service

Jeudi de 9h à 12h au Centre Médico-Social -

Place Henri Queuille

Votre Mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le Samedi
de 9h à 12h

Permanences des élus
Tous les matins : 10h - 12h et sur rendez-vous
Henri Roy : samedi 10h - 12h et sur rendez-vous

VIGILANCE VACANCES

La Gendarmerie Nationale vous informe que vous pouvez lui signaler votre absence de votre domicile durant la période des vacances. Des rondes seront ainsi organisées afin de surveiller votre domicile.
Renseignements Gendarmerie de Neuvic 05 55 95 80 03

// Vie Municipale



Pavillon Bleu

Pour la cinquième fois Neuvic reçoit le « Pavillon Bleu ».

Cette distinction confirme l'engagement de la commune dans sa démarche de gestion environnementale : qualité de l'eau de baignade certes mais aussi esprit d'éducation à l'environnement, gestion des déchets, adaptation des structures d'hébergement...

En 2010, 124 communes en France ont été labellisées et selon un sondage 78 % des français souhaitent passer des vacances dans une commune bénéficiant du Pavillon Bleu.

C'est dire l'importance de ce label.

Neuvic possède en outre les labels Station Verte, Handiplage, Camping Qualité.

Souhaitons que la saison touristique soit ensoleillée pour que Neuvic profite au maximum de ses efforts ainsi reconnus.



Remise de la Marianne d'Or

Le mercredi 16 juin 2010 dans le cadre prestigieux du Conseil constitutionnel, en présence de son président Jean-Louis Debré, au Palais Royal à Paris a été remise la Marianne d'Or au maire de Neuvic.

Ce concours, initié en 1984 par Edgar Faure et Alain Trampoglieri, est devenu au fil des années le prix d'excellence de la démocratie locale de proximité, une reconnaissance et une véritable vitrine du développement local. Neuvic est la patrie d'Henri Queuille, homme d'Etat exemplaire qui a marqué la vie publique nationale pendant plus d'un demi-siècle. Véritable visionnaire de l'aménagement du territoire, fondateur de la SNCF, ministre de l'Agriculture puis Président du Conseil, il fut l'acteur de toutes les politiques nationales de développement ; ceci sans oublier le parcours du résistant auprès du Général de Gaulle. Cette action ambitieuse, au service d'un développement global, ne l'empêchait pas de s'intéresser aux problématiques locales et d'agir au plus près de la population, neuvicoise en particulier.

Bien plus modestement et à l'image de tous les élus locaux de France, l'équipe municipale actuelle s'implique au plus près de la vie locale aux soucis de ses concitoyens, aussi bien en matière d'éducation, de santé, de solidarité, de services publics ou de développement économique. En cela l'action menée par tous les élus de Neuvic s'efforce à pérenniser une idée du bien public plaçant l'intérêt de tous au cœur de l'action publique. Cette récompense revient donc à l'ensemble de ceux qui se sont dévoués pour l'intérêt général de Neuvic, les personnels administratifs et techniques de la Mairie et tous les élus municipaux.

NAISSANCES

Bienvenue à

Elina DESFAUCHEUX, fille de Clotilde SIMONET et de Gilles DESFAUCHEUX
née le 17 décembre 2009 à TULLE

Yanaël BARRE, fils de Michèle VIOLETTE et de Jean-Marie BARRE
né le 22 décembre 2009 à POITIERS

Enovane SAINDOU, fils de Lucie FLANDIN et de Oumar SAINDOU
né le 19 février 2010 à LIMOGES

Candice PIAROTAS, fille de Rebecca ROMERO et de Vincent PIAROTAS
née le 22 février 2010 à USSEL

Thomas REYMOND, fils de Céline SALANGUERA et de Olivier REYMOND
né le 12 mars 2010 à USSEL

Angèle et Dino FALGAYRAT, fille et fils de Nadia ABIB et de René FALGAYRAT
nés le 17 mars 2010 à BEAUMONT

Emile PERONNEAU, fils de Nathalie CHOUVIAT et de David PERONNEAU
né le 15 avril 2010 à USSEL

Clément BUYCK, fils de Lucie REYMOND et de Arnaud BUYCK
né le 07 mai 2010 à USSEL

ETAT CIVIL

DECES

*Nos pensées accompagnent
les familles*

Marcelle VALIBUS, veuve BARDECHE,
décédée le 05 décembre 2009
à USSEL

Robert LESTORD décédé le 23
décembre 2009 à NEUVIC

Georgette CLAUSSE, veuve
SCHOULER, décédée le 02 janvier
à NEUVIC

Marie Jeanne COMBEZOUX décédée
le 05 janvier 2010 à NEUVIC

Simone BARRIER, épouse PAUPARD,
décédée le 09 janvier à LIMOGES

Gabrielle SAUVANET veuve AUDY
décédée le 08 janvier à USSEL

Suzanne BERNARD veuve SOUDEILLE
décédée le 09 février à NEUVIC

Marthe MADELEIGUE veuve
SOUBRANE décédée le 17 février à
NEUVIC

Renée LESCOUET veuve DUFOUR
décédée le 19 mars à NEUVIC

Roger AUMEGEAS décédé le 23 mars
à NEUVIC

Amélie PAUTY veuve
BETAILLOULOUX décédée le 27 mars
à NEUVIC

Fernande BOULADE veuve ESTAGE
décédée le 17 avril à NEUVIC

Laurent SEAUX décédé le 18 avril à
NEUVIC

Odette DUVERT veuve LECHARTIER
décédée le 02 mai à NEUVIC

André FAURE décédé le 17 avril à
USSEL

Jean FABRY décédé le 28 mai
à NEUVIC

Marcel CHAUQUET décédé le 02 juin
à NEUVIC

Les décisions du Conseil Municipal //

Ci-dessous vous trouverez les décisions du Conseil Municipal de Neuvic.
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont librement consultables dans leur intégralité en Mairie et sur le site Internet de la commune : www.neuvic.correze.net

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 DECEMBRE 2009

M. STOHR demande à ce que soit enlevé de l'ordre du jour le projet de changement de bail du golf et justifie sa requête en expliquant qu'il s'agit d'un dossier sensible et qu'il ne dispose à ce d'aucun élément. M. le Maire confirme qu'il s'agit d'un sujet important pour l'avenir du golf. C'est la raison pour laquelle il a souhaité informer l'ensemble du Conseil Municipal qui est mieux

habilité qu'une commission pour étudier ce projet. Toutes les questions ou informations relatives à ce transfert doivent évidemment être prises en compte avant de prendre une décision. M. le Maire rappelle que les réunions du Conseil Municipal sont justement faites pour apporter ces informations, échanger des points de vue et discuter de projets et refuse donc de supprimer cette

discussion de l'ordre du jour.

Les membres de l'opposition quittent la salle à 20h50.

Le quorum n'étant plus atteint, le Conseil Municipal ne peut plus délibérer valablement. Une prochaine séance du Conseil Municipal reprenant le même ordre du jour devra donc être programmée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2010

I. Adhésion de la commune de Roche le Peyroux à la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne
Adoptée à l'unanimité.

II. Convention constitutive d'un groupement de commandes en 2010 entre les communes de Neuvic, Liginac, Chirac Bellevue, Lamazière Basse et le Syndicat du Riffaud
approuvée à l'unanimité la constitution d'un groupement de commande en 2010 entre les communes précitées et le Syndicat du Riffaud.

III. Désignation des membres de la commission d'analyse des offres dans le cadre du groupement de commandes

2010 au Syndicat du Riffaud
par 10 voix pour Henri ROY, en tant que membre titulaire
par 10 voix pour Jean JOURDE, en tant que membre suppléant

IV. Projet de changement de bail du golf
Après débat, le Conseil Municipal, répond favorablement au souhait formulé par la Communauté de Communes par 10 voix pour, 1 voix contre et 8 non participations au vote et autorise le Maire à entreprendre toutes démarches et à signer tous documents requis pour mener à bien le transfert.

V. Garantie d'emprunt COPROD
Après en avoir délibéré le Conseil

Municipal,
- accepte à l'unanimité que la commune accorde sa garantie pour le remboursement du prêt réaménagé

VI. Convention médecine préventive approuvée à l'unanimité l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Corrèze et autorise M. le Maire à signer avec cet établissement la convention qui en régit les modalités.

VI. Primes façades
approuvée par 18 voix pour et 1 non participation au vote

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2010

I. Plan Local d'Urbanisme : examen du rapport d'enquête publique
Après débat le Conseil Municipal, favorable par 10 voix pour et 9 abstentions, -approuve les termes du rapport d'enquête de M. CHAMMARD Pierre relative au projet de Plan Local d'Urbanisme -demande au bureau d'étude URBACTIS d'intégrer dans le projet les modifications inhérentes aux conclusions du commissaire-enquêteur.

II. Etude supplémentaire sur les milans noirs approuvée à l'unanimité

III. Convention ATESAT.
à l'unanimité autorise M. le Maire à signer une nouvelle convention ATESAT avec la DDT et d'inscrire la dépense correspondante au budget de la commune.

IV. Demande de subvention départementale pour le programme de voirie 2010
Le programme des travaux de voirie

2010 englobe des travaux d'assainissement, et de réfection de la couche de roulement de plusieurs voies communales, à savoir les rues de la zone d'activités (rue de la Réserve, rue de la Cité, impasse des Sources), la rue du Puy de la Poule, la route de Libersac (du carrefour du lycée Agricole au carrefour de la Forêt Blanche) et le passage de Saint Mexant.
Le conseil Municipal accepte par 18 voix pour et 1 abstention.

V. Demande de subvention au titre de la DGE pour la réfection de la rue des Acacias

A l'unanimité le Conseil Municipal, approuve le projet d'aménagement de la rue des Acacias, demande à Monsieur le Préfet de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement et arrête le plan de financement de l'opération.

VI. Groupement de commande avec la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne pour les travaux de voirie 2010
Approuvé à l'unanimité la convention constitutive de ce groupement de commande.

VII. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la CAO dans le cadre du groupement de commande avec la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne 2010
Le Conseil Municipal, désigne par 10 voix pour, 5 contre et 4 abstentions Henri ROY, membre titulaire de cette C.A.O. et par 10 voix pour, 2 contre et 7 abstentions Jean JOURDE, membre suppléant.

VIII. Modification des tarifs du Centre Equestre
Adoptée à l'unanimité,

// Les décisions du Conseil Municipal

IX. Demande de versement de l'aide financière du Conseil Général pour la professionnalisation de la bibliothèque
autorise à l'unanimité M le Maire à solliciter auprès des services du Département le versement des 5000 € octroyés à la commune le 21 novembre 2008 au titre de l'aide à la « professionnalisation des bibliothèques » pour la 3^{ème} année.

X. Projet « Retrouvance » - 1^{ère} phase Recherche d'un bureau d'étude

Il s'agit d'une formule de randonnée itinérante tout compris, incluant accompagnement, hébergement, restauration et portage des bagages, l'hébergement en gîte ponctuant chaque étape du circuit.

autorisation à M. le Maire **par 18 voix pour et 1 abstention** à entreprendre toutes démarches utiles afin de s'entourer des services d'un bureau d'étude et de mutualiser ce projet avec celui de la commune de St PANTALEON de LAPLEAU

XI. Convention constitutive d'un groupement de commandes en 2010 avec la commune de Saint Pantaléon de Lapeleu pour le projet « Retrouvance »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve **par 18 voix pour et 1 non participation** au vote la convention constitutive d'un groupement de commandes en 2010 avec la commune de St PANTALEON de LAPLEAU pour le projet 'Retrouvance'

XII. Désignation des membres de la commission d'analyse des offres dans le cadre du groupement de commandes 2010 avec la commune de Saint

Pantaléon de Lapeleu

Sont désignés membres titulaires de cette Commission d'appel d'offres : Henri ROY **par 18 voix pour et 1 contre** et André ALANORE à l'unanimité. Le Conseil désigne également comme membres suppléants Jean JOURDE **par 18 voix pour et 1 abstention** et Jean STOHR à l'unanimité.

XIII. Projet « stade Calary » - 1^{ère} phase Recherche d'un bureau d'étude

à l'unanimité autorisation à M. le Maire d'entreprendre toutes démarches utiles afin de s'entourer des services d'un bureau d'étude pour préciser et finaliser cette rénovation.

XIV. Projet « piscine naturelle »

Une piscine naturelle comprend au minimum deux zones : une zone de baignade, une zone de filtration par plantes aquatiques et parfois, une zone supplémentaire, appelée zone de régénération. Ce projet pourrait également inclure l'installation d'une nage à contre-courant, de bains bouillonnants, d'un toboggan...

Par 15 voix pour, 2 contre, 1 abstention et 1 non participation au vote, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à réaliser le dossier de consultation des entreprises spécialisées ainsi que leur mise en concurrence pour ce projet

XV. Emprunt Hôtel du Lac - VVF

Le Conseil Municipal, confirme **par 18 voix pour et 1 abstention** l'affectation du prêt contracté en 2009 auprès de la Banque Populaire du Massif Central.

XVI. Autorisation à ester en justice - Affaire Margarou

Le Conseil Municipal, décide **par 13 voix pour et 6 abstentions**, d'autoriser M. le Maire à ester en justice contre M. MARGAROU devant le Tribunal de Grande Instance de Tulle et désigne Maître Eric DIAS pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

XVII. Demande d'aide financière pour le projet PIC « Raconte moi une histoire, je te montrerai le film »

Proposition d'allouer une subvention de 100 € suite à une impossibilité de mise à disposition de la salle. **Approuvée à l'unanimité.**

XVIII. Prime façade

Adoptée à l'unanimité

XIX. Nouvelle gérance du restaurant l'Antiges

Par 18 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette subdélégation liant Mr COUPAT «délégant» et la SARL DIVA, «subdélégitaire» représentée par Mme REIX Valérie et Mr VALLET Didier et approuve la conclusion d'une nouvelle convention pour déterminer les modalités et conditions d'exploitation du restaurant d'Antiges.

XX. Aide financière à Haïti

à l'unanimité une aide exceptionnelle en faveur des communes sinistrées d'Haïti de 1000 € sera versée à l'association « Carrefour des Communes ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2010

I. Compte administratif 2009

– Fonctionnement :

En fonctionnement, le résultat de l'exercice permet de dégager un excédent de 508 311,42 €

– Investissement:

Sur les 3 169 889,5 € de dépenses prévues, 2 728 679,67 € ont été réalisés.

Le Conseil Municipal vote **par 9 voix pour et 9 contre** le compte administratif. Le compte de gestion est **approuvé à l'unanimité.**

II. Taxes 2010

Les taux 2010 des 3 taxes : 8,10 % pour la taxe d'habitation, 19,35 % pour la taxe sur le foncier bâti et 93,89 % pour la taxe sur le foncier non bâti (inchangé) sont **adoptés par 10 voix pour et 9 contre.**

III. Budget 2010

Section de fonctionnement : 2 500 892, 42 € en recettes et en dépenses

Section d'investissement : 2 686 019,48 € en recettes et en dépenses

– Fonctionnement

Intégration à la Fonction Publique Territoriale de 3 agents actuellement en contrat précaire, depuis plusieurs années, sur des postes budgétaires existants.

– Investissement

Les investissements sont une nécessité pour la commune et 2 216 642,72€ sont prévus pour le programme de voirie rurale, la traversé du Bourg, le Bd de la Font Barine, la Rue des acacias...

Le Conseil Municipal **adopte par 10 voix pour et 9 contre** le Budget 2010. voir graphiques p17

IV. Modification du programme de voirie 2010

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** une extension du programme 2010 (Impasse de la Fontaine du Berger) pour un coût total de 161 265 € HT et sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Département au titre de la Dotation Investissement quinquennale 2009-2013.

V. Subventions aux associations

Voir tableau p18

A l'unanimité le Conseil Municipal, décide de verser aux associations des subventions à hauteur de 35 730,00 €

Les décisions du Conseil Municipal //

I. Terrain station sports nature

M. le Maire propose au Conseil Municipal de vendre la partie nécessaire à la construction du bâtiment de la Station Sport Nature sur le terrain cadastré ZN n°2 à la communauté de communes :

10 voix pour, 6 contre et 3 abstentions

VII. Demande de consultation des électeurs pour la vente des sectionnaux du Pilard

Pierre BERTRANDY donne la liste des ayants droits qui se sont portés acquéreurs dans le cadre de ce projet de vente, redonne l'estimation réalisée par le service des domaines et précise les intéressés se sont mis d'accord pour la répartition des lots

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter M. le Préfet de la Corrèze pour lancer la consultation et félicite M. BERTRANDY de mener à bien ce dossier
17 voix pour et 2 non participations au vote

VIII. Modification tarifaire cantine

Adopté par 18 voix pour et 1 abstention, l'augmentation des tarifs de la cantine aux écoles maternelle et primaire et fixe les nouveaux prix à 2.30 € par repas pour les deux premiers enfants d'une même famille et 1.15 € pour le troisième

IX. Nouvelle prestation et modifications tarifaires à la médiathèque

Adopté par 18 voix pour et 1 abstention abonnement annuel pour les actifs et seniors à 10€ intégrant 4h de connexion mensuel internet, forfait 5h à 7€, heure de cours à 8€ et seuil d'impressions revus.

X. Demande de subvention pour la création d'un cinéma numérique

Adopté à l'unanimité la modification du plan de financement de cet équipement tel que projeté par le Comité de Massif.

XI. Garantie d'emprunts de la COPROD : modification des dates d'échéances

Adopté à l'unanimité

XII. Demande de subvention pour l'équipement informatique du Point Public Multimédia

Le rééquipement de la salle consiste en la mise en place de 5 nouveaux postes informatiques avec une imprimante laser couleur en réseau et divers petits périphériques pour un coût de 6 000 € HT.
Voté à l'unanimité pour solliciter l'aide du Conseil général

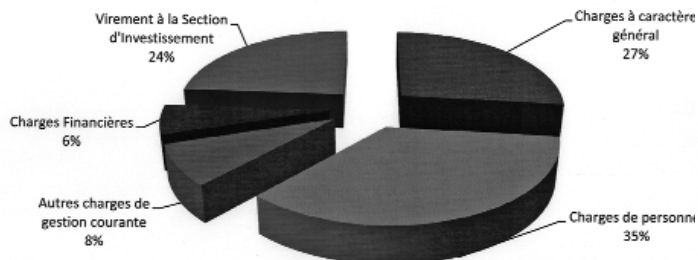
XIII. Demande de labellisation « Famille Plus »

M. le Maire propose au Conseil Municipal de faire acte de candidature à la marque « Famille Plus » : **voté à l'unanimité**

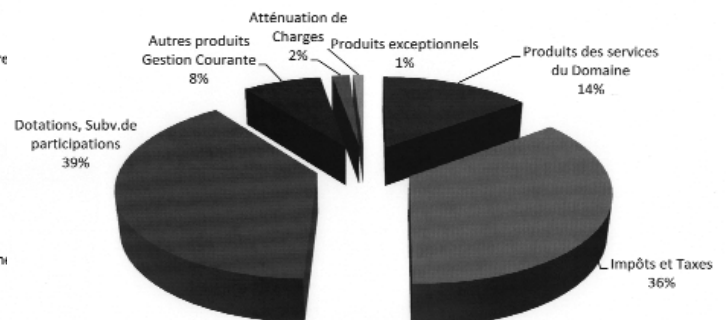
XIV. Désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'association des Communes Jumelées du Limousin

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Claude CHASTELOUX et Danielle PRADEL

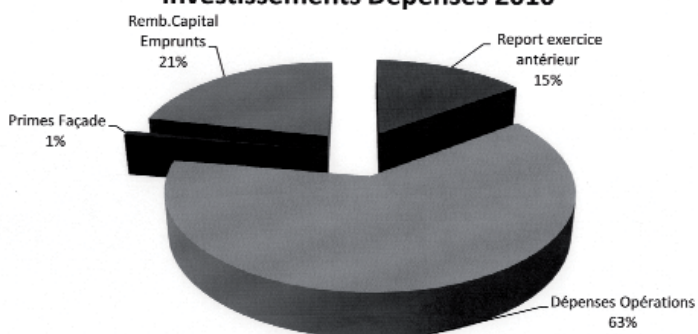
Fonctionnement Dépenses 2010



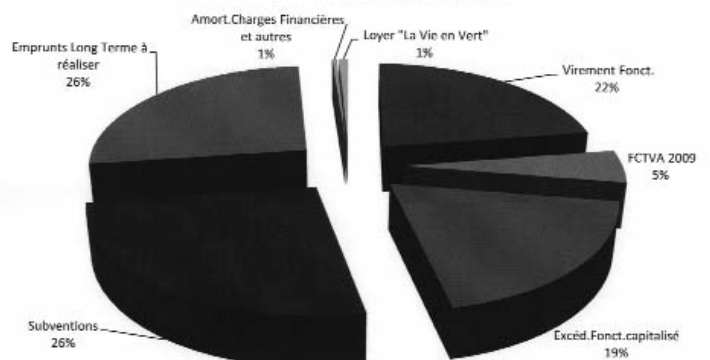
Fonctionnement Recettes 2010



Investissements Dépenses 2010



Investissements Recettes 2010



// Les décisions du Conseil Municipal

Subventions aux Associations

ACSEN	550,00 €	Handiplage	150,00 €
ADMR	770,00 €	JMF	1 300,00 €
Amicale Anciens élèves LEGTA	200,00 €	Joueurs de Golf	160,00 €
Amicale Vent Haut	230,00 €	Judo club	150,00 €
Amis Bibliothèque	110,00 €	Les Mauvais Glaçons	300,00 € + 500,00 €
ANACR	100,00 €	Les Mouettes	150,00 €
Association Autonomes AC	100,00 €	Lou Cantou	1 000,00 €
Aujourd'hui Pour Demain	310,00 €	Musée Henri Queuille	650,00 €
Boule Neuvicoise	400,00 €	Pourquoi Pas	150,00 €
Chorale	150,00 €	Refuge des Résistances	2 000,00 €
Comice Agricole	2 000,00 €	Comité des Fêtes	5 750,00 €
FIEP	3 000,00 €	Coqs de Pêche	800,00 €
Scrabble pour tous	100,00 €	Croix Rouge Française	400,00 €
Société de Chasse	500,00 €	Donneurs de sang	150,00 €
Truite neuvicoise	1 200,00 €	Fanfare	1 100,00 €
USN	5 500,00 €	Loisir et Sports de la H. C.	100,00 € F
FNACA	100,00 €		
Football Club	3 600,00 €		
TOTAL			35 730,00 €

Participation à l'Ecole Intercommunale de Musique

13 025 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2010

I. Approbation du P.L.U

Par 10 voix pour et 8 abstentions le Conseil Municipal approuve le Plan Local d'Urbanisme.

II. Désignation des membres de la commission communale d'aménagement foncier

Cette commission doit être composée de
- trois propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires et de deux suppléants

- deux propriétaires forestiers titulaires et de deux suppléants

- un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers suppléants
- le Maire, membre de droit

Elections des propriétaires des biens fonciers non bâtis

Mme Jacqueline GOUT, Mme Simone PERRIER, M. Sébastien CHASSAC sont élus membres titulaires

M. Jean-Baptiste ESCURAT et M. Louis CHASTELOUX membres suppléants

Elections des représentants du conseil municipal

M. Pierre BERTRANDY est élu membre titulaire

M. Jean JOURDE et M. François VENNAT membres suppléants.

Désignations des propriétaires forestiers

Mme Aline VIGNAL et M. Gérard PICARONRY sont élus membres titulaires

M. Louis JULIEN et M. Bernard GOUNEL membres suppléants

III. Plan de mise en accessibilité de la voirie

Une étude doit faire un état des lieux du territoire de la commune, mettre en évidence les zones accessibles ou inaccessibles et définir les priorités en matière d'accessibilité à l'aide d'une représentation cartographique. Une procédure stricte doit être respectée et une concertation devra être menée sur la base d'un pré-dossier avec les associations représentatives des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Après lecture du pré-dossier réalisé par Jean-Jacques ROBERT, Daniel MONTEIL et Nadine AIX, M. BETAILLE souligne qu'il conviendrait de rajouter le Centre de Secours et le Puy Chaffaud.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à lancer la procédure.

IV. Rénovation de l'éclairage public du Boulevard de la Font Barrine et de la Rue des Acacias

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de rénovation de l'éclairage public du boulevard de la Font Barrine et

de la rue des Acacias. élaboré par les services techniques du Syndicat de la Diège, faisant ressortir un montant total de travaux de : 73 439.64 € TTC.

Approuvé à l'unanimité et sollicite l'inscription de cette opération au Programme Départemental d'Eclairage public et l'aide qui en découle.

V. Modification statutaire du syndicat de la Diège

Cette modification porte sur le développement de nouvelles compétences afférentes à la distribution du gaz et aux travaux d'équipements collectifs.

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention .

VI. Groupement de commande avec le syndicat du riffaud et la communauté de communes des gorges de la haute dordogne pour le programme de travaux 2010

Approuvée à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation du programme de travaux 2010 avec le Syndicat du Riffaud, la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne et les communes signataires.

Les décisions du Conseil Municipal //

VII. Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la CAO dans le cadre du groupement de commande avec le syndicat du riffaud et la communautaire de communes des gorges de la haute dordogne pour le programme de travaux 2010

Le Conseil Municipal, désigne

par 11 voix pour, 1 contre et 6 abstentions Henri ROY, membre titulaire de cette C.A.O.

par 11 voix pour et 7 abstentions Jean JOURDE, membre suppléant.

VIII. Modification des statuts de la communauté de communes des Gorges de la Haute Dordogne

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire a approuvé le 6 avril 2010 une modification de ses statuts pour permettre la réalisation du projet de construction du bâtiment de la Station Sports Nature.

Le conseil Municipal accepte cette modification statutaire **par 10 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions**

VIX. Avenant n° 1 au marché de travaux pour l'aménagement de la RD82 conclu avec RMCL

-montant du marché initial du lot 2 : 343 687.00 € HT.

- travaux supplémentaires : 31 000.00 € HT.

Approuvé par 17 voix pour et 1 abstention

IX. Prime facade

Approuvée à l'unanimité

EXPOSITIONS HALL DE LA MAIRIE DE NEUVIC

- «*les monstres*» exposition réalisée par les élèves de l'école Maternelle de Neuvic visible tout le mois de juillet

- «*les transports dans la Corrèze*» exposition prêtée par les Archives Départementales visible tout le mois d'août

Tribune Libre

Espace réservé à l'expression des différentes composantes du Conseil Municipal

Pascal BOUSSEYROUX

Budget 2010 : vers un avenir incertain ?

L'examen du budget 2010 en Conseil Municipal a été l'occasion de mettre en évidence la dégradation de la situation financière de notre commune. En effet, le budget prévoit :

- 700 000 € d'emprunts pour financer les investissements, alors que seuls 300 000 € sont nécessaires afin de combler la différence entre les dépenses (1,7 millions) et les recettes (1,4 millions)
- une hausse des impôts locaux, qui n'a aucune justification réelle
- une baisse des dépenses de voirie rurale, qui passent de 40 000 € en 2009 à 20 000 € en 2010

Hormis les programmes de voirie, indispensables, et qui resteront longtemps une priorité, vu l'état des routes, notamment en campagne, il aurait fallu faire des économies et reporter à plus tard les choix non essentiels.

La dépendance de Neuvic envers les subventions, confirmée par tous les chiffres officiels, fragilise la commune, en cette période de désengagement de l'Etat et de politique rigoureuse du Conseil Général. Du coup, l'endettement, qui a fortement augmenté ces dernières années, traduit une fuite en avant inquiétante. Le montant total de la dette par habitant représente une somme de 2480 €, soit 16 000 nouveaux francs ou 1,6 million d'anciens francs par personne. La hausse des impôts locaux donne l'impression qu'on commence, déjà, à racler les fonds de tiroir.

Est-ce une manière de préparer les Neuvicois à de nouvelles hausses d'impôts communaux dans les années à venir ?

Les élus de "RASSEMBLER NEUVIC" n'ont pas transmis de texte

Vos Festivités

JUILLET

6 Juillet

plage à 14h - Concours de châteaux de sable OT

14 Juillet

au domaine du Mialaret de 9h à 17h - Fête du pain et vide grenier, animation cerf volant 06.82.35.45.62

Balade à la découverte des animaux des rivières OT
église à 20h30 - Concert d'ouverture du festival Millesources et Dordogne sur le thème du 14 juillet
plage à 22h - Feu d'artifice de la ville

15 Juillet

Sortie sur les chauve-souris - Organisée par le CPIE.
05.55.95.93.79

16 Juillet

Place Gambetta à 16h - Spectacle de Cirque «Tout a commencé par une barre» - Concert avec les Jockers - Marché nocturne 19h-23h30

20 Juillet

de 10h à 12h - Ateliers Créanatures . OT
plage à 14h - Concours de châteaux de sable OT

21 Juillet

champ de foire à 18h - Spectacle de marionnettes

23 Juillet

champ de foire à partir de 19h - « Neuvic à la belle étoile » . Repas et animation musicale. OT

24 Juillet

église à 21h - Soirée symphonique de gala 2010.

26 Juillet

de 16h à 18h - Initiation gyropode. OT

28 Juillet

Attention aux Chauves-Souris ! Balade OT

29 Juillet

de 17h à 19h - Ateliers pêche enfants. Découverte de la pêche. OT

30 Juillet

de 10h30 à 11h30 - Balade en gyropode. Roller de 15h à 16h et de 16h30 à 18h OT

31 Juillet

20h30 - Soirée Art Lyrique : airs d'Opéra.



RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

18 ou 19 Septembre : à la plage - Concours national de dogues allemands camping du champ pigeonier.
05.55.95.88.78

25 Septembre : Soirée brame du cerf CPIE. 05.55.95.93.79

3 Octobre : plage - Journée «Cap sur les Sports Nature»
05.55.95.87.60

AOÛT

2 Août

de 16h à 18h - Initiation gyropode. Réservation à OT

3 Août

de 10h à 12h - Ateliers Créanatures
plage à 14h - Concours de châteaux de sable. OT

4 Août

église - 21h - Concert - Soirée carte blanche aux solistes

5 Août

de 17h à 19h - Ateliers pêche enfants Découverte de la pêche. OT
21h30 - Spectacle cabaret - Festival de la Luzège

6 Août

de 10h30 à 11h30 - Balade en gyropode
de 15h à 16h et de 16h30 à 18h - Roller OT

6,7,8 Août

Fête de la Bruyère. Le 6 en soirée : concert, le 7 : soirée + repas avec animation musicale, le 8 : animations de rue + vide grenier, Vente des objets du club du 3ème âge. Salle des fêtes et bourg de Neuvic. 06.82.35.45.62

7 Août

plage à partir de 17h30 - Course pédestre « Tour du lac de la Triouzoune » Ouverte à tous. Course enfants. Environ 12km.
05.55.95.03.31 /06.89.35.50.47

11 Août

Attention aux Chauves-Souris ! Balade OT
20h30 Musicades d'Améli

11 et 12 Août

place du champ de foire - Cirque Zavata

13 Août

église à 21h - Concert de clôture l'Orchestre Symphonique des Festiv'Académies
minuit - Déambulation musicale «Quel vampire es-tu ?»
Festival de la Luzège

15 Août

20h30 Musicades d'Améli

17 Août

plage à 14h - Concours de châteaux de sable
Salle des Fêtes à 21h - Concert Bajka Festival de la Luzège

18 Août

Balade «Le Barrage de la Triouzoune» OT

20 Août

Sérandon le matin - Comice Agricole du Canton de Neuvic
Neuvic de 19h à 23h30 - Marché nocturne

21, 22 et 23 Août

Salle des Fêtes à 20h30 - «Les femmes en noires de Tarnac seront toujours les Louise Michel de nos barricades imaginaires» réalisé par l'université populaire d'Armand Gatti

25 Août

départ à 10h - Balade du Transcorrèzien OT
20h30 Musicades d'Améli - Soirée récital «jeunes solistes»

Vos Contacts

Office de Tourisme 05 55 95 88 78

Festival Millesources et Dordogne 05 55 95 88 08

Festival de la Luzège 05 55 46 09 34